

Nouméa le 13 décembre 2023

**Le Secrétaire Général
Du SFAO-Municipalités
Fédération des Fonctionnaires**

A

Madame le Maire de la ville de Nouméa

VILLE DE NOUMÉA
Reçu le:
13 DEC. 2023
MH 25

Objet : Préavis de grève

Madame le Maire,

Nous vous avons alerté à plusieurs reprises sur la réorganisation en cours à la DSIS. Ainsi, lors des réunions du dialogue social nous vous alertions sur la situation existante et la sécurité de vos agents en intervention et de ce fait de vos administrés. Nous avons ensuite été reçu par votre secrétaire général lors d'une réunion où vos agents des centres de secours ont une nouvelle fois exprimé leurs inquiétudes sur leurs conditions de travail et sur l'absence de dialogue social constructif concernant le projet de réorganisation qui était alors en cours. Lors du dernier comité technique paritaire les représentants du personnel ont une nouvelle fois alerté votre administration sur les incohérences de la réorganisation et l'absence de dialogue social dans le cadre de cette réorganisation.

En l'absence d'écoute de votre part, je vous informe donc du dépôt du présent préavis de grève illimité au sein de votre commune à compter du mercredi 20 décembre 2023 à 00h00. Pour les agents en service continu et dont les horaires d'embauche et de débauche débordent le jour et l'heure précitées, le préavis doit couvrir les agents concernés en amont et en aval du mercredi 20 décembre 2023, 00h00.

Toutefois, en syndicat responsable qui a toujours privilégié le dialogue au conflit, nous restons disponibles pour discuter en amont de cette grève des points suivants :

- Vous vous réservez la possibilité de modifier des éléments du règlement opérationnel ayant trait à l'organisation et la sécurité de vos agents par simple note de service sans en discuter en CTP dont c'est l'une des prérogatives. Nous demandons à ce que ces notes soient des annexes du règlement et que leur modification impose un dialogue avec les représentants du personnel en CTP.
- Vous modifiez le temps de travail de vos agents sans qu'il n'existe de réglementation à ce sujet et sans discussions préalable. Ainsi, ce qui a été présenté à vos agents lors des réunions de travail et lors du dernier CTP sont totalement différents. Et cela entraîne une perte des acquis sociaux pour eux. Nous demandons à ce que des discussions reprennent au sein de la DSIS afin de discuter de vos nouvelles propositions présentées en CTP.
- De manière générale, ce qui a été présenté en CTP diffère considérablement de ce qui a été discuté en réunion de travail avec vos agents sans qu'il ne leur ait été fait un retour



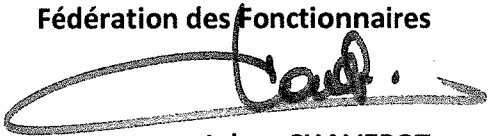
Nouméa le 13 décembre 2023

pour avoir leur avis sur ces modifications. Nous vous demandons donc de revenir vers vos agents avec vos propositions de CTP pour avoir leur avis et retour.

- L'organigramme n'a jamais été présenté aux agents lors des réunions de travail, nous demandons à ce qu'il soit présenté à tous les agents afin d'avoir leur avis et retour dessus.
- Le dialogue social n'a été en fait qu'une présentation du projet sans prise en compte des retours pertinents de vos agents. Nous demandons un véritable dialogue social sur la réorganisation qui ne soit pas qu'une information unilatérale.

Je vous prie d'agréer, madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le secrétaire Général
Du SFAO-Municipalités
Fédération des Fonctionnaires**



Johan CHAVEROT

